



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Les effets secondaires et préoccupants de l'accueil de l'Ocean Viking

Question écrite n° 3330

Texte de la question

M. Lionel Tivoli interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la vague migratoire qui touche la France, la transparence des opérations d'accueil et les coûts relatifs liés à la prise en charge de migrants sur le territoire français et supportés par la collectivité française, notamment suite au débarquement de l'Ocean Viking dans le port de Toulon. Le débarquement de l'Ocean Viking et la prise en charge de 230 migrants à Toulon ont suscité de vives réactions dans la classe politique et dans la société française. Lorsqu'on analyse la composition des 230 migrants, on trouve 155 hommes, 23 femmes, 44 mineurs non accompagnés et dont il faudra déterminer le véritable âge et 8 enfants de moins de 7 ans. Comme très souvent, il s'agit d'une majorité écrasante d'hommes. Abdelhamid Abaaoud est le premier kamikaze à avoir pris la route des migrants, dès août 2015, alors qu'on le croyait en Syrie. Il fut le chef opérationnel présumé des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, d'après les enquêteurs. Caché pendant quatre jours après les attaques qu'il a coordonnées et menées, il sera aidé par sa cousine Hasna Aitboulahcen pour être logé dans un appartement de Saint-Denis où les deux seront tués le 18 au petit matin lors d'un assaut de la police. Il ne s'agit pas de polémiquer à nouveau sur ce qui a endeuillé la France mais il est glaçant d'imaginer qu'un seul homme ait pu passer au travers des failles du système français de contrôle migratoire et ait pu assassiner 129 personnes et faire 352 blessés et traumatisés à vie, sans oublier les drames en cascade occasionnés dans les familles de la perte d'un être cher. Pour revenir au débarquement de l'Ocean Viking, dont M. le député signale que des pétitions circulent pour demander la dissolution de l'ONG, l'agence Frontex tire la sonnette d'alarme depuis des années et dénonce la collusion entre les passeurs et les navires privés qui assurent 90 % du voyage. Ainsi, le Gouvernement français prend ce risque potentiel considérable de laisser entrer sur le territoire français des personnes que l'on ne connaît absolument pas. En Île-de-France, 93 % des vols et 63 % des agressions sexuelles dans les transports sont le fait d'étrangers. Ainsi, près de deux tiers des agressions sexuelles dans les transports en commun en Île-de-France sont commises par des étrangers. De plus, le Gouvernement ouvre une crise diplomatique sans précédent avec l'un de ses alliés européens, à savoir l'Italie représentée par sa cheffe de Gouvernement, Giorgia Meloni, qui avait refusé d'accueillir un navire de plus et déploré une réaction française « agressive, incompréhensible et injustifiée » eu égard aux dizaines de milliers de migrants déjà pris en charge par l'Italie. C'est pourquoi M. le député demande à M. le ministre pourquoi la France, au travers de l'Union européenne, donne de l'argent à la Libye et forme les garde-côtes libyens et autres, alors que finalement les migrants sont captés à la sortie des eaux territoriales françaises ? Comment M. le ministre compte-t-il neutraliser le signal fort envoyé par la France aux migrants pour les empêcher de tenter de nouvelles traversées en direction des côtes ? Quelle est la part du financement public (État et collectivités) et son coût sur l'État et les collectivités engendrés par la prise en charge des migrants dans les centres d'accueil ? Il le remercie par avance de sa réponse.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tivoli](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3330

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2022](#), page 5504

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)